

Le travail du « maître G » est défini dans un cadre réglementaire :

- décret n° 2005-1014 du 24-08-2005 relatif aux dispositifs d'aide et de soutien pour la réussite des élèves à l'école
- circulaires n° 2002-111 et 113 du 30-04-2002 relatives aux dispositifs de l'adaptation et de l'intégration scolaires dans le premier degré
- décret n° 2004-13 du 5-1-2004. Arrêté du 5-1-2004. JO du 7-1-2004 référentiel de compétences CAPA-SH

Ses missions :

Les missions sont établies selon les priorités de circonscription.

Une mission de prévention permet d'éviter l'apparition d'une difficulté et son installation.

En maternelle, des actions de préventions peuvent être mises en place comme :

- l'accueil des primo-arrivants en PS
- des groupes de stimulations langagières en PS, MS et GS.

Son objectif :

Le travail d'un maître G consiste à faire évoluer le rapport de l'élève à l'école : lui donner envie d'apprendre, l'aider à dépasser ses craintes, à avoir confiance en lui, l'aider à ajuster ses conduites corporelles, émotionnelles et intellectuelles.

L'objectif est de lui permettre d'opérer des transformations de ses conduites et de ses modes de pensée à un mode de fonctionnement plus adapté aux attentes de l'école.

L'objectif est d'aider l'enfant à s'adapter aux exigences scolaires et de devenir autonome. Le maître G est un « passeur » qui va accompagner l'élève dans son processus de transformation pour entrer dans le statut de l'élève et favoriser l'efficacité dans les activités d'apprentissage en cherchant à restaurer chez l'enfant le désir d'apprendre et l'estime de soi.

L'aide à dominante rééducative travaille sur les préalables à une acquisition possible et s'attache davantage aux phénomènes relationnels. Elle cherche à transformer le « refus d'apprendre » en acceptation du don de l'objet-savoir (CAPA-SH option G).

Son mode de fonctionnement :

Le maître G ne peut rien faire sans l'autorisation préalable des parents. Il proposera à la famille de réaliser un bilan des conduites et des acquisitions de l'enfant, puis d'effectuer une rééducation, ceci se fera en relation duelle ou en petit groupe.

Dans sa pratique :

Le maître G prend en compte le monde personnel de l'élève. Il identifie la place de chacun pour en faire le sujet de sa rééducation. Il travaille en partenariat avec l'élève, la famille, les enseignants, les partenaires extérieurs, le médecin scolaire...

Il se place en un interlocuteur neutre, fiable, empathique, à l'écoute, congruent. Il doit être cohérent et constant dans son discours et dans le cadre qu'il pose avec l'enfant. Pour lui apporter l'assurance qu'il peut oser ses transformations sans risque, il doit lui proposer un cadre fiable.

De même, il est important que le cadre horaire et l'espace soient réfléchis préalablement. Le lieu doit être un tant soit peu accueillant, immuable et sécurisant, avec un minimum d'espace pour

bouger afin que l'élève ne se sente pas dévalorisé par un choix de salle peu approprié à la rééducation.

La rigueur va lui permettre de s'autoriser à faire, oser, défaire pour se construire et progresser en toute sécurité et sans jugement, avec l'accord de tous les partenaires (famille et enseignant).

Le PIA (projet individualisé d'aide) ou PAS (projet d'aide spécialisée) va formaliser ce partenariat, l'engagement de chacun (élève, famille, maître et maître G) fera de l'élève un sujet actif de sa rééducation.

De plus, cette prise en considération ne peut conduire qu'à dédramatiser la difficulté tout en prenant en compte l'expression de celle-ci.

Le maître G fait le point sur l'évolution des conduites de l'élève dans un bilan intermédiaire. Il rencontre de nouveau l'enseignant et la famille. Le PIA est réajusté, puis il y aura un bilan final en fin de rééducation.

d) Les médiations :

Le maître G proposera des médiations de détour telles que le jeu car les activités centrées sur le jeu, la découverte de l'imaginaire, le travail de création et de communication permettent à l'enfant de pouvoir se libérer de ce qui l'empêche d'apprendre.

Le jeu favorise l'échange, permet d'extérioriser les angoisses, les sentiments de frustration d'échec.

Il est support de communication et de transformation. Les jeux peuvent être moteurs, symboliques, à règles. Le maître G peut proposer des lectures d'albums, de contes....

Tout ce qui peut permettre à l'élève de transformer ses représentations mentales. Le langage est un support primordial pour étayer ce processus.

La rééducation n'est pas un temps de récréation même si l'enfant y joue : il y joue le sens de sa vie avant de donner du sens à ce qu'il apprend.

La rééducation est un temps, un espace et une relation à un élève pour comprendre et dépasser ses difficultés qu'il rencontre à l'école.

Le travail rééducatif est un travail de fond et les effets ne sont pas immédiatement perceptibles. Le bénéfice peut s'en faire sentir de manière différée.

Toutes ces actions sont assujetties aux priorités de circonscription et aux moyens matériel et humain disponibles.

Voilà en résumé comment travaille un maître G.

Erika Dupuis (Maître G, RASED Hersin-Coupigny)

Sabine Thorel (Maître G, RASED Vendin les Béthune)

PROTOCOLE NATIONAL :

- Demande d'aide
- Synthèse RASED : orientation E, G, psy.
- Entretien de clarification avec l'enseignant: outil professionnel qui fait partie de protocole de rééducation
- Entretien avec les parents en présence de l'enfant
- Demande d'autorisation parentale pour un bilan de 3 ou 4 séances
- Bilan effectué, rencontre enseignant, puis rencontre parents en présence de l'enfant.
- Décision d'orientation suivi E, G, psy, ou extérieur.
- Si rééducation : suivi G, demande d'autorisation parentale.
- Elaboration d'un PIA (projet individualisé d'aide) avec l'enseignant, les parents et l'élève.
- Projet rééducatif (document confidentiel, propre au maître G)
- Séances individuelles ou en très petits groupes suivant la problématique de l'enfant. Séances hebdomadaires, (lieu, horaire et jour invariables).
- Bilan intermédiaire (enseignant, parents, enfant).
- Bilan final